



Comité logement  
de la Petite Patrie

## PROCÉDURES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

### Demande conjointe au TAL – résidentes de résidences privées pour aînés

Il est désormais possible à deux locataires ou plus d'une même résidence privée pour aînés d'ouvrir une demande conjointe auprès du Tribunal administratif du logement. Ces dossiers doivent avoir comme objet:

- Une diminution de loyer parce des services inclus dans leur bail ne sont plus offerts;
- L'annulation de clauses abusives au bail.

#### LA DEMANDE

1. Tous les locataires doivent signer la demande. Puisqu'une seule demande est introduite pour tous, les locataires n'ont à payer les frais exigibles que pour une seule demande, sans égard au nombre de signataires.
2. La demande conjointe doit ensuite être notifiée à la résidence. Lors de sa notification, la demande doit également être accompagnée de la liste des pièces (preuves). Liste de preuves : [https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL\\_100\\_E.pdf](https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL_100_E.pdf)
3. La preuve de cette notification ainsi qu'une liste des pièces devront ensuite être déposées au dossier du Tribunal dans les 45 jours suivant l'introduction de la demande. Dépôt de la preuve de signification peut-être fait en personne, par la poste ou en ligne : <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/votre-demande-en-ligne/transmission-de-documents-au-tribunal>
4. Lors de l'ouverture d'une demande conjointe, le Tribunal administratif du logement convoquera les parties à une conférence de gestion pour connaître la situation des autres résidentes de la même résidence. Si la situation des autres locataires est la même que celles qui ont introduit la demande, le Tribunal pourra ordonner que les autres locataires soient renseignées par les démarches et que le jugement s'applique à l'ensemble des locataires.

#### REPRÉSENTATION

Si elle ne souhaite pas se représenter elle-même lors de l'audience, une locataire peut mandater une autre locataire qui fait partie à la demande conjointe pour le représenter.

Elle doit indiquer ce mandat sur la demande ou remplir ce formulaire [https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL\\_134\\_E.pdf](https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL_134_E.pdf)

La locataire peut aussi être représentée par sa conjointe, une avocate, une parente, une alliée ou une amie, à certaines conditions.

La locataire qui est représentée par une autre personne que sa conjointe ou une avocate doit fournir au Tribunal un mandat écrit, signé et indiquant, dans le cas d'une personne physique, les causes qui l'empêchent d'agir par lui-même. Ce mandat doit être gratuit. À l'audience, votre mandataire agit en votre nom. Elle doit avoir une connaissance personnelle des faits ou être en mesure de prouver ces faits par des témoins ou autrement, comme vous l'auriez fait.  
[https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL\\_134\\_E.pdf](https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/TAL_134_E.pdf)

### **ASSISTANCE**

Il est maintenant possible pour la locataire d'être accompagnée par une proche ou une personne bénévole lors de son audience au TAL en raison de son âge, de sa maîtrise de la langue, de son état de santé ou encore d'une autre condition de vulnérabilité. Il est important de savoir que cette personne accompagnatrice ne pourra donner de conseil juridique, représenter la locataire, ni interroger ou contre-interroger l'autre partie.  
[https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/asp/tal/affichevideo.asp?video=1649\\_TAL\\_Anim\\_Fr\\_C03\\_12juin2020&lang=fr](https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/asp/tal/affichevideo.asp?video=1649_TAL_Anim_Fr_C03_12juin2020&lang=fr)

De plus, le Tribunal pourra ordonner à la locatrice de transmettre une copie de la demande conjointe à l'établissement de santé et de services sociaux qui octroie la certification de la résidence et transmettra une copie de la décision définitive à cet établissement.

Pour plus de renseignements :

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/services-en-ligne/demande-conjointe-residences-privees-pour-aines>